



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 141

Texte de la question

REFONDATION DE L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à M. Hervé Féron, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Hervé Féron. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, les mesures d'urgence décidées pour la rentrée scolaire 2012 puis les grandes lignes du projet de loi de finances pour 2013, notamment les 43 000 recrutements prévus, confirment la volonté du Président de la République de faire de la jeunesse et de l'éducation l'enjeu de ce quinquennat.

Cette rupture avec la logique purement comptable qui prévalait jusqu'alors s'accompagne également d'un discours nouveau, longtemps attendu (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI*)...

M. le président. Mes chers collègues, on se calme.

M. Hervé Féron. ...et éminemment politique, en faveur du monde enseignant et de la reconnaissance du rôle et de l'importance des acteurs du système éducatif dans l'avenir de notre pays.

Au-delà, un vaste débat sur la refondation de l'école et une concertation de grande ampleur sur ce thème ont été lancés le 4 juillet dernier. La présence, ce matin, à la Sorbonne, du Président de la République (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), du Premier ministre et de l'ensemble des acteurs de cette concertation pour en tirer les grands enseignements et les principaux axes de travail ("*Allô ! Allô !*" sur les *mêmes bancs*) confirme, s'il en était besoin, l'engagement et l'attention portée au devenir de notre système éducatif.

Les attentes et les urgences sont aujourd'hui nombreuses. Priorité à l'école primaire, place du socle commun, formation des enseignants, rythmes scolaires, orientation, lutte contre le décrochage ou éducation prioritaire : autant d'enjeux auxquels nous sommes confrontés et sur lesquels il nous faut avancer.

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, pourriez-vous, au-delà du bilan de cette concertation, nous indiquer les priorités que vous souhaitez désormais mettre en oeuvre et nous dire si vous entendez maintenir le rythme soutenu que vous avez imprimé jusqu'à présent aux transformations de notre système éducatif ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, ainsi que je l'ai dit à plusieurs reprises, je crois que nous pouvons nous rassembler autour de notre école. L'école de la République a fait beaucoup pour la nation. Depuis une dizaine d'années, après avoir réussi la massification et un début de démocratisation, elle a rencontré de lourdes difficultés, qui sont reconnues par les évaluations internationales et nationales et dont nous devons tous nous préoccuper.

Parce que nous devons nous rassembler autour de l'école, parce que nos enfants sont l'avenir de la France, les orientations que nous avons choisies...

M. Claude Goasguen. Il n'y en a pas, d'orientations !

M. Vincent Peillon, *ministre*. ...relèvent du bon sens, lequel devrait être la chose du monde la mieux partagée. Tout d'abord, la priorité au primaire. Les enfants qui sont en difficulté lorsqu'ils arrivent au collège - c'est-à-dire 15 % à 20 % des enfants français - ont vu leurs difficultés se constituer plus tôt : les destins scolaires et sociaux se nouent en grande section, en CP et en CE1. Or, peu de nos concitoyens le savent, mais nous accordons à l'école primaire moins de moyens que les autres pays de l'OCDE...

Plusieurs députés du groupe UMP. C'est faux !

M. Vincent Peillon, *ministre*. ...et nous lui en donnons moins qu'au collège et au lycée. Notre première orientation consiste donc à donner la priorité au primaire, à l'accueil des petits en maternelle, à la modification des méthodes de travail dans le primaire.

Ensuite, toutes les études l'ont montré, l'éducation, c'est la rencontre entre un maître et un élève. Le maître a besoin d'être bien formé ; la grande tradition française s'est constituée autour des écoles normales. Or, l'ancienne majorité a supprimé la formation des enseignants. (*" Eh oui ! " sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP.*) Notre deuxième orientation consiste à la réinstaurer, en créant, après les écoles normales, pour lesquelles nous avons du respect, et les IUFM, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation, auxquelles nous tenons.

Enfin, nous allons faire en sorte que tous les enfants de France puissent choisir leur orientation...

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Vincent Peillon, *ministre*. ...et que des valeurs leur soient à nouveau inculquées. C'est pourquoi nous enseignerons la morale laïque. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 141

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 octobre 2012](#)